

Réunion de rentrée du vendredi 9 septembre

Informations générales

Horaires

Matin : entrée de 8h20 et 8h30, sortie à 11h30

Après-midi : entrée de 13h20 et 13h30, sortie à 16h30

A l'école élémentaire, les enseignants ne sont plus responsables des enfants à 11h30 et 16h30.

En cas de retard des parents aux heures de sortie, les enfants doivent être mis sur le trottoir excepté si les parents font un mot autorisant le directeur à inscrire l'enfant à la cantine ou l'étude en cas d'absence ou de retard.

Etude :

Elle fonctionne de 16h30 à 18h : récréation + devoirs faits en classe sous la responsabilité des enseignants de l'école. Etude ouverte ce qui signifie que les parents peuvent récupérer leur enfant à tout moment entre 16h30 et 18h.

Garderie

De 7h à 8h20 le matin et de 18h à 19h le soir.

Sortie des enfants sur le temps scolaire (rdv orthophoniste par exemple)

Régulière : remplir un formulaire pour l'année

Exceptionnelle pour maladie ou autre, une décharge sera à signer quand l'enfant sera récupéré à l'école.

Grève

Les parents sont prévenus 48h à l'avance, donc si pas d'information dans le cahier, pas de grève. Inutile de téléphoner pour savoir si l'enseignant est gréviste.

Elections de parents :

Vendredi 14 octobre de 15h à 19h. Privilégier le vote par correspondance

2 fédérations à l'école qui font des réunions de parents en début d'année.

Si certains souhaitent créer une liste indépendante, voir M.Aymes pour la déclaration de candidature.

La classe

1. Présentation :

M. Le Dily intervient le lundi et M. Aymes intervient le mardi, jeudi et vendredi.

M. Aymes est donc déchargé le lundi cette année. Privilégier cette journée pour le contacter ou les demandes de rdv.

2. effectif :

26 élèves : 16 filles et 10 garçons.

3. Matériel de classe :

Présentation des différents cahiers et classeurs et fréquence des signatures :

cahier de correspondance (Pour toute absence, il faut absolument fournir un justificatif écrit pour archive), cahier d'essai, cahier d'exercices, cahier d'histoire des arts, classeur de français/mathématiques, classeur d'éveil, 2 pochettes cartonnées, 1 pour les évaluations et la seconde pour les fiches en cours ou les leçons à rapporter à la maison.

4. Disciplines d'enseignement :

M.LE DILY assure l'enseignement de la géométrie, des mesures, du vocabulaire, de l'anglais, de l'histoire et des arts plastiques

M. AYMES assure l'enseignement des résolutions de problèmes, la numération, les opérations, les jeux mathématiques (atelier se déroulant 1fois par mois sur l'ensemble du cycle 3), l'expression écrite, l'orthographe, la grammaire, la géographie, l'EPS, la musique, l'apport culturel en anglais, les sciences, l'informatique et l'éducation civique.

5. USEP

Adhésion de la classe à l'USEP

L'USEP est une association sportive, qui propose des activités pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. Cotisation de 5,50 qui sert pour la location des cars, le prêt de matériel, l'assurance des enfants et accompagnateurs. Il est prévu sur le temps scolaire : handball, rugby, fête du vélo et athlétisme, et sur le HTS le mercredi : foot en salle, handball, rugby, jeux pongistes, raid aventure, badminton,...

6. Projet de classe :

Classe de neige au Grand Bornand du 12 au 18 janvier

Il faudra inscrire les enfants auprès du service enseignement, en principe à partir de décembre.

Travail pédagogique préalable en classe

Du 12 au 18 janvier, ski alpin, découverte des alpes, sortie raquettes, construction d'igloo, visite de ferme + activités de découverte du milieu alpin.

Sur le site de l'école, articles quotidiens avec photos tout au long du séjour.

Réalisation d'un DVD qui sera projeté aux parents en fin d'année.

Nous débiterons un cycle roller en octobre ou novembre car cette activité est particulièrement adaptée à la pratique du ski.

Fête du vélo les 14 et 15 mai

Projet vélo nécessitant quelques séances d'apprentissage préalables et parents accompagnateurs lors des sorties + les 14 et 15 mai. Besoin également de parents en voiture pour acheminer et ramener du matériel.

Projet en partenariat avec l'USEP : vélo + activités culturelles liées au thème du projet USEP de l'année que nous ne connaissons pas encore.

Articles sur le site de l'école au retour de cette sortie et réalisation d'un dvd en fin d'année.

Une réunion sera organisée en décembre pour vous présenter le projet classe de neige et le projet vélo.

7. Vie de classe, de l'école :

Programmes scolaires

Ils sont disponibles dans le détail sur le site :

<http://www.education.gouv.fr>

Le travail à la maison :

Leçons et/ou devoirs tous les soirs sauf rare exception avec travail régulier donné à l'avance, d'une semaine sur l'autre voire davantage.

Maladie : si votre enfant est malade, avertir l'école au plus tôt.

En cas d'absence de 48 h sans justificatif, nous devons prévenir notre hiérarchie.

PAI :

Si un enfant a un traitement particulier (ex : ventoline pour asthme), remplir un PAI avec médecin traitant puis le remettre à l'école avec traitement.

Evaluations :

3 remises des livrets dans l'année :

En décembre, mars et juin, pas forcément au moment des vacances et ce pour rééquilibrer les trimestres de façon plus juste (11 ou 12 semaines par trimestre).

Matériel : vérifier le contenu des trousseaux régulièrement. Marquez tout le matériel (feutre indélébile), les étiquettes s'arrachent facilement.

Coopérative : une carte de participation à la coopérative de la classe sera donnée fin septembre.

Rappel : elle n'est pas obligatoire.

Utilisation : paiement sorties, animations, travaux manuels, livres (BD, romans), ballons, achat des DVD pour les projet classe de neige et vélo...

Informatique :

1^{er} trimestre : traitement de texte et recherche sur internet

2^{ème} et 3^{ème} trimestre : internet et messagerie électronique

Site internet de l'école : <http://www.ecoles91-nord.ac-versailles.fr/brossolette/>

Sorties : liées aux activités de l'USEP. Il y aura sans doute en fin d'année une sortie culturelle.

Aide personnalisée :

Elle débutera fin septembre. Elle n'est pas obligatoire. Une autorisation parentale sera demandée pour l'année et un mot sera collé dans le cahier de correspondance si un enfant est prévu pour une période donnée. L'aide a lieu le midi à raison d'1/2h pour chaque groupe. Un enfant peut être proposé une ou plusieurs fois par semaine à cette aide. Il peut être pris en charge par M. Aymes ou un autre enseignant de l'école.